

L'Anse-Saint-Jean, le 6 août 2012.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 6 août 2012, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :	Mme Gertrude Bouchard,	conseillère
	M. Yvan Coté,	conseiller
	M. Graham Park,	conseiller
	M. Victor Boudreault,	conseiller
	M. Daniel Corbeil,	dg/sec-trésorière
Sont absents :	M. Marcellin Tremblay,	conseiller
	M. Denis Girard,	conseiller

275-2012

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée et appuyé.

276-2012

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2012
- 4 Lecture et adoption des comptes et des paiements directs du mois de juillet 2012
- 5 Renouvellement des petites caisses
- 6 Rapport financier
- 7 **Lecture de la correspondance**
 - 7.1 Versement de la taxe municipale 9-1-1 au centre 9-1-1
 - 7.2 Demande d'aménagement au terrain de balle de la municipalité
- 8 **Administration**
 - 8.1 Ministère des ressources naturelles et de la Faune – Protocole d'entente
 - 8.2 MRC- Avis de motion pour modification du règlement No 902 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
 - 8.3 Vente des parties de lots 1-1-9 et 3A-2-3 appartenant à la municipalité sur la rue de l'Hermine.
 - 8.4 Demande de permis d'alcool de la Crème de l'Anse.
- 9 **Travaux publics**
- 10 **Urbanisme**
 - 10.1 Dossier des Habitations du Fjord – dans le secteur du Mont Édouard
- 11 **Service des incendies**
- 12 **Sécurité publique**
- 13 **Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire**
 - 13.1 Dossier de la navette estivale – Navette de l'Anse
 - 13.2 Renouvellement de l'abonnement à la revue de la Société historique du Saguenay
- 14 **Varia et questions diverses**
 - 14.1 Soumission pour le réaménagement de l'escalier à l'édifice municipal.
 - 14.2 Assainissement des eaux – Service professionnel
 - 14.3 Demande de M. Mario Martel auprès de la CPTAQ

14.4 Dossier de M. Come Tremblay – Acceptation du Plan de construction

14.5 Appel d'offres pour l'asphaltage d'une partie du chemin de l'Anse

15 Période de questions

16 Fermeture de la séance

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

277-2012

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 JUILLET 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2012 soit accepté tel que lu.

278-2012

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DU MOIS DE JUILLET

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet 2012 au montant de 90 681.57\$ et des paiements directs au montant de 1047.96\$, telle que déposée aux archives municipales sous la cote **207-120**.

279-2012

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement de petites caisses du mois de juillet 2012 comme suit : bureau municipal aucun remboursement et un montant de 142.13\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

RAPPORT FINANCIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de juin 2012. Les revenus s'élèvent à 406 119.36\$ et les dépenses à 283 964.43\$.

280-2012

VERSEMENT DE LA TAXE MUNICIPALE 9-1-1 AU CENTRE 9-1-1

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise de la taxe imposée sur les services téléphoniques aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible;

Il est proposé, appuyé par et unanimement résolu que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à Ville Saguenay dont le siège social est situé au 2890 Place Devis, Saguenay G7S 2E1 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

281-2012

DEMANDE D'AMÉLIORATION AU TERRAIN DE BALLE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le Camping municipal à procéder aux améliorations nécessaires du terrain de balle municipal pour répondre à la demande de l'équipe de balle-molle Les Filles du Fjord.

282-2012

PROCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'INCLUSION D'UN TERRAIN PRIVÉ
DANS LA ZONE D'EXPLOITATION CONTROLÉE DÉSIGNÉE SOUS LE NOM DE
ZEC DE LA RIVIÈRE-SAINT-JEAN-DU-SAGUENAY

Il est proposé té, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la Municipalité le protocole d'entente concernant l'inclusion de terrain appartenant à la Municipalité dans la zone d'exploitation contrôlée désignée sous le nom de ZEC de la Rivière-Saint-Jean-du-Saguenay.

283-2012

AVIS DE MOTION - MODIFICATION DU RÈGLEMENT 902 CONCERNANT LA
PROPRETÉ, LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS
PUBLICS

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, M. Victor Boudreault donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente du conseil municipal, le règlement modifiant le règlement no. 902 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

284-2012

VENTE DES PARTIES DE LOTS 1-1-9 ET 3A-2-3 SITUÉS SUR LA RUE DE
L'HERMINE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est allé en appel d'offre publique pour la vente de partie de lots 1-1-9 et 3A-2-3 lui appartenant;

CONSIDÉRANT QUE deux propositions suivantes ont été reçues à la fermeture de l'appel d'offre :

- Les Gîte du Fjord 2000\$
- Groupe de M. Fernand Nadeau, M. Réal Griffin et M. André Rochefort 22 500\$

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter l'offre du groupe de M. Fernand Nadeau, M. Réal Griffin et M. André Rochefort au montant de 22 500\$ et d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour la Municipalité les documents nécessaires à cette transaction.

285-2012

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL DE LA CRÈME DE L'ANSE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater l'inspecteur municipal et/ou le directeur général pour signer tous documents nécessaires pour la demande de permis d'alcool de la Crème de l'Anse.

286-2012

ENTENTE AVEC LES HABITATIONS DU FJORD POUR BÂTIR UNE MAISON
MODÈLE SUR LES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ AU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire promouvoir le développement résidentiel dans le secteur du Mont Édouard;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose de terrains prêts à bâtir lui appartenant;

CONSIDÉRANT QUE les Habitations du Fjord désire construire plusieurs unités d'habitation en collaboration avec la Municipalité, en débutant par l'implantation une maison modèle;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de louer un terrain à l'entreprise les Habitations du Fjord au montant de 50\$ par année, afin que celle-ci puisse y construire une maison modèle et de préparer un protocole d'entente entre la Municipalité et les Habitations du Fjord pour la construction de d'autres unités résidentielles sur les terrains de la Municipalité.

287-2012

FINANCEMENT DE LA NAVETTE DE L'ANSE

CONSIDÉRANT QUE les Croisières du Fjord ont implanté cette année une navette maritime permettant l'accès à la Municipalité par le Fjord;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire promouvoir le développement touristique sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT Qu'un projet pilote de navette estivale a été élaboré pour tester la faisabilité et rentabilité de ce projet;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de débloquer un budget de 9000\$ pour le financement de ce projet qui se réalisera du 1^{er} août au 2 septembre de cette année.

288-2012

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA REVUE D'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler notre abonnement annuel à la revue de la Société d'histoire du Saguenay au montant de 30\$.

289-2012

SOUMISSION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESCALIER À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le réaménagement de l'escalier à l'édifice municipal au montant de 3242.30\$ taxes incluses.

290-2012

ASSAINISSEMENT DES EAUX - SERVICE PROFESSIONNEL POUR FINALISER L'APPEL D'OFFRES CONCERNANT L'ÉTUDE D'AVANT-PROJET.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de retenir les services de Solutions IDC Inc. au montant de 18 660.00\$ taxes en sus pour la préparation du devis d'appel d'offres pour l'étude finale d'avant-projet concernant l'assainissement des eaux usées.

291-2012

DEMANDE DE M. MARIO MARTEL AUPRÈS DE LA CPTAQ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations de l'inspecteur municipal M. Réjean Boudreault et d'appuyer la demande d'aliénation et de lotissement de M. Mario Martel déposée auprès de la CPTAQ.

292-2012

DOSSIER DE M. COME TREMBLAY – ACCEPTATION DU PLAN DE CONSTRUCTION

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations de l'inspecteur municipal M. Réjean Boudreault quant aux plans de constructions déposés par M. Come Tremblay et d'accepter ceux-ci conditionnellement à ce que ces plans soient en conformité avec le P.I.I.A de la zone 169 et du règlement 06-241 et que M. Tremblay dépose un plan d'implantation et de localisation.

293-2012

APPEL D'OFFRES POUR L'ASPHALTAGE DU CHEMIN DE L'ANSE.

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder à l'appel d'offres avec les documents d'appel d'offres qui ont été produits par BPR dans le cadre du projet d'asphaltage d'une partie du chemin de l'Anse.

294-2012

FERMETURE DE LA SÉANCE.

Propose la fermeture de la séance à 19h40

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce sixième jour d'août de l'An 2012.

Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Claude Boucher, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».